

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr



Pour compléter votre formation, retrouvez

- nos éditions : www.ademe.fr/mediatheque
- nos manifestations : www.ademe.fr/actualites/manifestations



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr

FORMATION DÉCHETS



EXPLOITER ET VALORISER SA MATRICE DES COÛTS



PROGRAMME DE LA FORMATION
2 jours

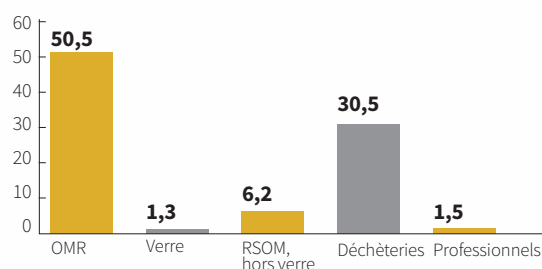
DECHET30

EXPLOITER ET VALORISER SA MATRICE DES COÛTS

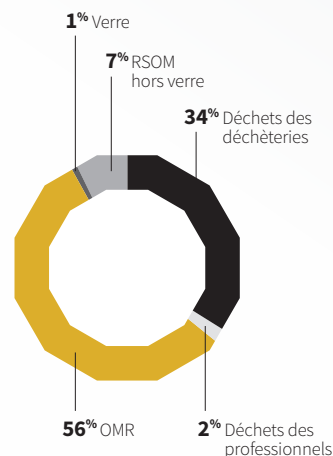
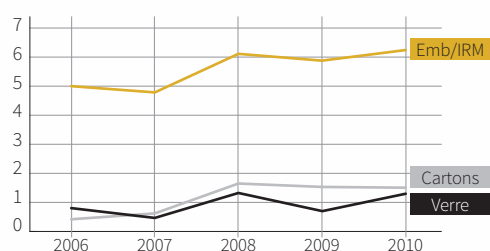
Élaborée par l'ADEME, la Matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts de la gestion des déchets pour la collectivité. Outil de prise de décision, de suivi, et de contrôle. La Matrice des coûts peut aussi être utilisée comme un soutien pédagogique destiné aux élus ou aux citoyens.

À l'aide d'une méthodologie dédiée, ce module permet d'exploiter toutes les applications possibles de la Matrice.

En €/habitant



Évolution du coût en €/habitant de 2006 à 2010



POUR QUI ?

- ▶ Collectivités locales (hors syndicat de traitement) ayant à minima une Matrice des coûts validée dans SINOE® Déchets et débutant dans l'analyse et l'exploitation de leur matrice. Ce module est à destination des responsables de service déchets et des agents en charge du renseignement de la matrice.

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Comprendre l'intérêt de la valorisation des résultats de la matrice.
- ▶ Savoir lire sa matrice, mettre en forme les données et les commenter.
- ▶ Savoir sélectionner les informations de la matrice en fonction des cibles pour communiquer de manière efficace.
- ▶ Présenter et expliquer ses coûts.
- ▶ Réaliser des documents opérationnels et personnalisés.

LE PROGRAMME



DURÉE
2 jours, soit 14 heures



JOUR 1 • 9H30 > 17H30

- ▶ Les objectifs de la connaissance des coûts.
- ▶ La matrice – un cadre commun d'expression des coûts.
- ▶ L'exploitation des résultats de la matrice.



JOUR 2 • 9H > 17H

- ▶ L'intérêt de la valorisation des résultats de la matrice.
- ▶ La valorisation des résultats de sa matrice dans son rapport annuel.
- ▶ Témoignage d'une collectivité.
- ▶ La valorisation des résultats de sa matrice en conseil communautaire.
- ▶ Les outils et les supports existants.
- ▶ Plan d'actions.

L'AVIS DE...

Une collectivité

« Cette formation va nous aider à avoir une vision synthétique de nos coûts et d'être en mesure de les expliquer. »



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Responsables pédagogiques : Sylvie PINEAU et Sandrine LERUST, ADEME Formation externe
- Responsable technique : Aude ANDRUP, ADEME
- Formateurs : une équipe dédiée



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés, exercices, démonstrations, nombreux échanges, production d'un rendu d'exploitation des principaux résultats.
- Important : apporter un ordinateur portable.



DOCUMENTATION

- Supports pédagogiques
- Guide méthodologique
- Livret d'actions personnel



PARTICIPANTS

- Minimum : 8
 - Maximum : 16
- Soit 2 par collectivité (1 responsable du service déchets et 1 agent chargé du remplissage de la matrice).
Les élus référents des collectivités sont conviés l'après-midi du 2nd jour.



COÛT PÉDAGOGIQUE

- Gratuit

Inscriptions et CGV :
www.formations.ademe.fr

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, écrire à : cnil@ademe.fr